

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est « **Aisnagué ASBL** », ayant son siège à 6960 MANHAY, Moulin de Lafosse n° 1

Le terrain concerné est situé à **6960 MANHAY, Moulin de Lafosse n° 1 et cadastré Division I, Section C, n° 1040R – 1040N**

Le projet consiste en **la transformation et extension du logement existant, aménagement des abords et installation d'une micro-turbine hydroélectrique sur le site du moulin de Lafosse** et présente la caractéristique suivante :

➤ **Projet situé en zone forestière au Plan de Secteur MARCHE – LA ROCHE**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale – Service urbanisme, Voie de la Libération n° 4 rue à 6960 MANHAY :

- les jours ouvrables de 9h30 à 12h00 ;

- les samedis 26.11.2022 et 03.12.2022 de 9h30 à 12h00.

Pour les consultations ~~jusqu'à 20 heures ou~~ le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de : SCHWINDT L. : téléphone 086/45.03.18 – mail : louise.schwindt@manhay.org

L'enquête publique est ouverte le 23.11.2022 et clôturée le 08.12.2022.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY

- par télécopie au numéro : 086/45.03.27

- remises au Service urbanisme dont le bureau se trouve à l'Administration communale - Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 78/2022.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY, le 08.12.2022, à 11h00.

La personne chargée de donner des explications sur le projet : Mme SCHWINDT L. dont le bureau se trouve à l'Administration Communale – Service urbanisme, Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY.

Affichage le 18.11.2022